LES FORMATIONS D'EXPERTS
la gazette

SANTÉ SOCIAL | LOGEMENT SOCIAL

Toutes nos formations sont éligibles au DIF !

PROGRAMMATION 2014

DURÉE : 1 JOUR

PARIS
☐ 07/10 ☐ 12/12

Prévenir et traiter l'habitat indigne

DÉTAIL DE LA FORMATION

Identifier la procédure adéquate et l'autorité compétente
Examen comparé des différentes qualifications et procédures :
habitat insalubre, impropre, non décent, menaçant ruine, etc.
Maire ou préfet, qui doit agir ?
Qui est responsable ?

L'appliquer en toute sécurité : risques et recommandations
De la visite préalable à la rédaction du rapport
De la transmission au CoDERST à la notification de l'arrêté
La notion d'insalubrité irrémédiable

Les conséquences de l'arrêté :
Pour l'immeuble :
des travaux d'office à l'expropriation
Pour les occupants : effets sur les rapports locatifs, conditions du relogement
Les poursuites pénales

OBJECTIFS

- Choisir la procédure adéquate
- Prévenir et répondre aux risques contentieux
- Traiter définitivement le sort de l'immeuble et des occupants

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Lieu précisé lors de la convocation** (15 jours avant la date du stage)
- **Horaires 9H30 - 17H00**

Tél. : **04 76 65 61 00** - Fax : **04 76 65 79 98**
E-mail : **formation@territorial.fr**
Les Formations d'Experts
Territorial - Espace Cévé
58 cours Becquart Castelbon
CS 40215 - 38516 VOIRON CEDEX

Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

Fiche d'inscription*

À RETOURNER PAR FAX AU **04 76 65 79 98**

Un abonnement à l'une des revues du Groupe Territorial vous est offert. **Merci d'indiquer votre choix :**

☐ LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL
☐ LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS
☐ LES FICHES PRATIQUES DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
☐ LES FICHES PRATIQUES DE LA POLICE TERRITORIALE
☐ LA GAZETTE SANTÉ SOCIAL
☐ TECHNI.CITÉS
☐ ACTEURS DU SPORT
☐ LES CAHIERS JURIDIQUES
☐ ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI
☐ LES FICHES PRATIQUES TECHNIQUES
☐ LES FICHES PRATIQUES FINANCIÈRES

☐ MADAME ☐ MONSIEUR

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... TÉL. : .....

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : .....

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT :

NOM DE LA COLLECTIVITÉ : .....

E-MAIL RESPONSABLE (OBLIGATOIRE) : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ☐☐☐☐☐ VILLE : .....

RÉF. **SISOC1446**

Lieu de la formation	Métropole
Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	☐ 350 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	☐ 570 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	☐ 670 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	☐ 770 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	☐ 790 € HT
Autres (État...)	☐ 570 € HT

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet **http://formation.territorial.fr**) et les accepter sans réserve.

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ

TERRITORIAL S.A.S - Capital 1.259.907 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
58 cours Becquart Castelbon - CS 40215 - 38516 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : http://www.territorial.fr

* Vaut convention de formation simplifiée

Une marque du Groupe Territorial